

Réorientation en semestre 2 ?

Par **ValBocquet**, le **08/10/2015** à **21:09**

Bonsoir,

Inscrit en droit en début d'année, j'ai demandé une réorientation. Aujourd'hui, je sais que j'ai fait le mauvais choix. Hors, il m'est impossible de me réorienter pour le premier semestre, je le pourrais au deuxième.

Est-ce intelligente ? Est-ce possible de rattraper les matières du premier semestre ?

Merci

Par **Vad**, le **08/10/2015** à **22:35**

Bonjour,

Je vous répond au sujet de la réorientation c'est tout a fait possible.

Pour les matières du premier semestre normalement vous les passez au rattrapage de fait. Enfaite vous passerez le deuxième semestre normalement puis le premier semestre.

Sur votre seconde question, c'est de toute façon une bonne chose a mon avis de vous reorienter maintenant au lieu d'attendre septembre prochain.

Si vous etes sur que le droit ne vous convient pas autant partir au deuxième semestre. Vous ne risquez rien, dans le meilleur des cas vous passez en deuxième année et sinon vous aurez acquis les bases en cas de redoublement.

Sur la faisabilité cela dépend de la filière dans laquelle vous allez. Je connais beaucoup de personne ayant réussis a valider les deux semestres en un (si on peut dire ça comme ça). Mais bien sûr certaines filières sont plus compliqués que d'autres car elle demande un travail plus conséquent et une méthode particulière qui sera difficile a acquerir en si peu de temps.. donc a voir! Cela dépendra donc de deux éléments: votre motivation et de la filière choisie

Par **ValBocquet**, le **08/10/2015** à **22:40**

Bonsoir,

Merci pour ton message. Je crois que je me suis mal exprimé. La demande de réorientation est pour retourner en droit, car je suis parti sur un coup de tête ;).

Oui c'est vrai, au pire j'aurais des matières en moins à passer.

Par **Vad**, le **08/10/2015 à 22:52**

Autant pour moi! Le message marchait dans les deux cas c'est vrais.

Du coup pas facile facile pour le droit. Bon certain y arrivent mais ils travaillent énormément pour.

En effet ça vaut toujours dans ce cas là, tu n'as rien a perdre.

Par contre tu as maintenant jusqu'à Janvier pour te préparer. Je te conseille de récupérer des cours, manuels, des exercices de td et leurs corrections si tu as des amis qui sont en droit à Toulon.

Il faut que tu arrives a assimiler le cour dans ses grandes lignes (au moins) avant le deuxième semestre pour ne pas être débordé. De plus en t'exerçant sur les td tu pourras comprendre la méthode ce qui je pense est le plus compliqué quand on arrive au deuxième semestre.

Cela ne remplacera pas des vrais cours de td. Mais au moins tu mettras toute les chances de ton coté.

Par **ValBocquet**, le **08/10/2015 à 22:55**

D'accord merci pour tes conseils, je vais essayer de mettre le temps devant moi à profit.

Merci ;)